

	Prof. : M. ASSOA	Date : 16/03/2021	Niveau : 4 ^{ème}	Durée : 01 Heure
DEVOIR D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE				

Nom :Prénoms:.....

Classe :Note : /

Activité 1

Complète le texte avec les mots ou expressions suivants : **les impôts ; le maire ; élus locaux ; communes ; dotations de l'Etat ; la division ; les villages ; conseil régional.**

La décentralisation est une politique qui consiste à donner à des collectivités territoriales une certaine autonomie en vue d'assurer leur propre développement. Dans le cadre de cette politique, l'Etat délègue les pouvoirs aux qui sont choisis par la population. Les composantes de l'administration décentralisée sont les régions décentralisées et les Les organes majeurs de la région sont le président du conseil régional, le bureau du et le comité économique et social. Pour ce qui est de la commune, elle résulte de de la région. Elle est formée par et les quartiers. Les organes dirigeants de la commune sont le conseil municipal, la municipalité et Les ressources financières des collectivités décentralisées proviennent des ressources propres ... fournissent les taxes, lesles redevances...et des ressources extérieures provenant des....., des aides et des emprunts.

Activité 2

Mets une croix dans la case qui convient.

AFFIRMATIONS		Vrai	Faux
1	La décentralisation est le transfert des compétences de l'Etat vers les collectivités locales.		
2	Les collectivités sont gérées par les entités élues.		
3	La commune est un regroupement de villages.		
4	Les régions et les communes disposent de plusieurs sources de financement pour la réalisation de leurs projets.		
5	Ces sources de financement sont suffisantes pour le développement de leurs activités.		
6	Les entreprises exerçant dans la région ou dans la commune ont l'obligation de créer des infrastructures de base.		

Exercice

Commentaire de document :

L'organisation politique Krou est liée à celle de la société ; chaque unité sociale est soumise à un contrôle politique de droit ou de fait. Le pouvoir de fait remplacer le pouvoir institutionnel et centraliser là où celui-ci fait défaut. Le pouvoir politique dépasse à peine le cadre du village dans la plupart des pays Krou. Le système d'alliance a permis cependant la construction de larges fronts de groupement autonomes pour la défense d'intérêts communs. Le pouvoir Krou a évolué vers le milieu du XIXe siècle (...). Le pouvoir n'est pas héréditaire (...). Dans la presque totalité du peuple Bété, le pouvoir villageois est un pouvoir de fait. Les chefs doivent faire l'unanimité. Ceux qui sont contestés sont immédiatement remplacés. Tout le monde est associé au débat politique public où l'on finit toujours par dégager un consensus. Après discussions et explications, la minorité se rallie toujours à la majorité.

Source : DIABATE (H.) [Sous la direction de], mémorial de la Côte d'Ivoire,

Tome premier : Les fondements de la nation ivoirienne, Abidjan, Editions Ami, 1987, pp 207 – 209.

Consignes :

1- Dégage l'idée générale du texte.

.....
.....

2- Explique le passage suivant : « Le pouvoir politique n'est pas héréditaire chez le peuple Bété ».

.....
.....
.....
.....

3- Partages-tu le point de vue de l'auteur quand il affirme que chez les Bété : « L'autorité est représentative et démocratique. » ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....